

Phénomène méconnu mais de grande ampleur

LES TRANSFERTS AUTORISÉS D'ARMES LÉGÈRES

Ce chapitre analyse le commerce mondial des armes légères, incluant mortiers, lance-grenades, canons sans recul, ainsi que missiles portatifs et roquettes. En dépit du rôle majeur des armes légères dans les opérations militaires modernes et la menace potentielle que posent leurs transferts excessifs ou mal conçus pour la sécurité internationale, le commerce mondial des armes légères est nettement moins transparent que le commerce d'autres armes, notamment les armes de petit calibre. Le chapitre apporte un nouvel éclairage sur ce commerce en analysant des données sur les transferts d'armes légères vers plus de 70 pays. À partir de ces données, le Small Arms Survey estime la valeur annuelle du commerce des armes légères à 1,1 milliard USD. Ce chapitre comprend, en outre, une mise à jour du Baromètre de transparence annuel du Small Arms Survey, qui détermine la mesure dans laquelle les États déclarent les informations relatives à leurs transferts d'armes légères.

Cette étude est issue des recherches effectuées depuis plusieurs années par le Small Arms Survey pour mesurer la valeur des transferts internationaux autorisés d'armes légères et de petit calibre, ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Cette réévaluation décompose l'estimation précédente, qui portait ce commerce à 4 milliards USD, pour en examiner successivement chaque composante. Cette année, le bilan des transferts d'armes légères présente une amélioration sensible en regard des bilans précédents. En cumulant des données issues de sources accessibles au public et des données non publiées jusqu'à présent et obtenues directement auprès des gouvernements, ce chapitre reflète plus précisément le commerce déclaré des armes légères que les études précédentes.

En 2008, les États-Unis, l'Italie et l'Allemagne constituaient les trois principaux exportateurs.

L'analyse de ces données porte l'estimation de la valeur annuelle du commerce déclaré à 242 millions USD, dont les armes antichars guidées (ATGW) en constituent plus de la moitié. Par extrapolation, les données sur le commerce déclaré ont permis d'établir une estimation de la valeur du commerce non déclaré de l'ordre de 872 millions USD. En combinant ces chiffres, on



Soldats de l'armée américaine tirant un mortier de 120 mm pendant une mission de tir dans l'avant-poste de combat de Zerok, Province de Paktika Est, Afghanistan, septembre 2009. © Dima Gavrysh/AP Photo

Tableau 1.4 Estimation de la valeur annuelle des transferts internationaux d'armes légères

	MANPADS (millions USD)	ATGW (millions USD)	Autres armes légères (millions USD)	Total (millions USD)
Déclaré	66	129	47	242
Non déclaré	36	626	210	872
Total	102	755	257	1,114

obtient un volume global annuel estimé à 1,1 milliard USD pour les transferts internationaux d'armes légères. Ces chiffres sont ventilés en sous-totaux par catégorie dans le tableau 1.4.

Selon l'édition 2011 du Baromètre de transparence, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois principaux exportateurs les plus transparents. Le Baromètre évalue les modalités de publication de l'information de 49 pays. Il s'agit des 48 pays couverts dans l'édition 2010 ainsi que les Philippines, qui auraient exporté, dans leur ensemble, au moins 10 millions USD de matériel d'armement en 2008 ou 2009. Les exportateurs les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, obtenant tous deux un score de zéro. Cette année, la Belgique et les États-Unis comptent parmi les dix premiers pays, remplaçant la Suède et le Danemark (qui, désormais, se positionnent respectivement à la 11e et 14e place). Le score moyen a légèrement chuté par rapport à l'année dernière (de 11,50 à 11,40), bien que le score moyen des dix premiers pays soit passé de 17,45 à 18 points. La Belgique enregistre la meilleure progression en valeur absolue avec trois points supplémentaires (passant de 14,75 à 17,75) grâce aux déclarations plus précises des régions belges sur les exportations temporaires, les utilisateurs finaux ainsi que les permis octroyés ou refusés. La plus grande amélioration en pourcentage est attribuée à Taïwan, dont le score a augmenté de 24 % par rapport à l'année dernière, grâce à une meilleure transmission de ses informations à la base de données Comtrade de l'ONU.

Le volume annuel moyen du commerce d'armes légères déclaré s'élève à 242 millions USD.

Les autres conclusions principales de ce chapitre sont les suivantes :

- En dépit de l'accroissement récent du nombre de pays déclarant les transferts d'armes légères et de petit calibre auprès du Registre des armes classiques des Nations Unies, la qualité et la quantité des informations sur les transferts d'armes légères demeurent globalement faibles.
- Le commerce international des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) semble très limité. Seuls 18 des 74 pays évalués ont importé des MANPADS entre 2003 et 2009, et seuls 12 pays en ont importé plus de 100 unités. Eu égard à l'insuffisance des données, il est probable que ces chiffres soient sous-estimés.
- Les guerres en Irak et en Afghanistan ont contribué à une forte augmentation des achats d'armes antichars téléguidées (ATGW). Au Royaume-Uni, par exemple, les importations de ce type d'armes entre 2005 et 2009 ont dépassé le montant total des importations entre 2000 et 2004 de 5331 unités, soit une progression de 4000 %.
- Le Baromètre de transparence 2011 sur le commerce des armes légères place la Suisse, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Serbie et la Roumanie au rang des pays les plus transparents parmi les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre. Les exportateurs principaux les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, obtenant tous deux un score de zéro.
- En 2008, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les exportations annuelles totalisent au moins 100 millions USD) étaient, selon les données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, la Suisse, Israël, l'Autriche, la Corée du Sud, la Belgique, la Fédération de Russie, l'Espagne, la Turquie, la Norvège et le Canada.
- Toujours en 2008, les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les importations annuelles totalisent au moins 100 millions USD) étaient, selon les données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, la France et le Pakistan.

La réévaluation pluriannuelle du commerce mondial des armes légères et de petit calibre réalisée par le Small Arms Survey s'achèvera en 2012, avec une estimation révisée pour l'ensemble des échanges. Les résultats obtenus à ce jour suggèrent que le total révisé sera nettement plus élevé que les estimations antérieures. Comme indiqué plus haut, ce chapitre estime la valeur totale annuelle des transferts internationaux autorisés d'armes légères à 1,1 milliard USD. Si l'on ajoute à cette valeur l'estimation révisée des transferts autorisés d'armes à feu (1,68 milliard USD) et les munitions pour les armes légères et de petit calibre (4,3 milliards USD), on obtient un total cumulé (quoique incomplet) de près de 7,1 milliards USD par an. Ce chiffre devrait encore augmenter de manière significative au terme de l'évaluation de l'année prochaine sur les pièces détachées et accessoires destinés aux armes légères et de petit calibre. ■

Tableau 1.2 Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2011, couvrant les principaux exportateurs*

	Total (max. 25 points)	Année couverte par le rapport d'exportations**/ Rapport annuel de l'UE***	Comtrade de l'ONU	Registre de l'ONU	Délai de publication (max. 1,5 points)	Accès et cohérence (max. 2 points)	Clarté (max. 5 points)	Niveau de détail (max. 6,5 points)	Informations sur les livraisons (max. 4 points)	Permis accordés (max. 4 points)	Permis refusés (max. 2 points)
Suisse	21.00	x (09)	x	x	1.50	1.50	4.00	5.25	3.00	4.00	1.75
Royaume-Uni	20.00	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	4.00	5.00	3.50	2.50	1.50
Allemagne	18.75	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.75	3.50	3.50	3.50	1.50
Serbie ¹	18.50	x (08)	x	x	1.50	1.00	3.25	4.75	3.50	2.50	2.00
Roumanie	18.00	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	2.50	4.00	3.00	3.00	2.00
Belgique	17.75	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	2.75	3.50	3.50	3.00	1.50
Pays-Bas	17.00	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	3.50	4.00	2.50	2.50	1.00
Espagne	16.50	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.50	3.25	4.00	2.50	1.25
Norvège	16.25	x (09)	x	x	1.50	1.50	4.00	3.75	3.50	2.00	0.00
États-Unis ²	16.25	x (08)	x	x	1.50	1.50	2.75	4.50	3.00	3.00	0.00
Suède	15.50	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	2.00	3.25	4.25	3.00	1.50	0.00
Italie	15.25	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.25	4.50	3.00	1.50	0.00
République tchèque ³	15.00	x (09)/Rapport de l'UE	x	x (08)	1.50	1.50	2.75	3.50	3.50	1.50	0.75
Danemark	14.75	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.50	3.25	3.00	2.00	0.00
Finlande ⁴	14.00	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	3.00	3.00	3.00	2.00	0.00
Pologne ⁵	14.00	Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.00	1.75	3.75	4.00	2.00	0.00
France ⁶	13.50	x (09)/Rapport de l'UE	x	x (08)	1.50	1.50	3.25	2.75	3.00	1.50	0.00
Slovaquie	13.50	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.25	3.25	3.00	2.00	0.00
Monténégro ⁷	12.50	x (09)	x	-	1.50	0.50	2.75	4.25	1.50	2.00	0.00
Autriche ⁸	12.25	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	1.75	2.50	3.50	1.50	0.00
Portugal ⁹	12.25	x (08)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.00	2.75	3.00	1.50	0.00
Canada ¹⁰	11.75	x (06)	x	x (08)	1.50	1.00	2.25	4.00	3.00	0.00	0.00
Bulgarie	11.50	x (09)/Rapport de l'UE	x	x	1.50	1.50	2.00	2.00	3.00	1.50	0.00
Israël	10.75	-	x	x	1.50	1.00	1.75	3.50	3.00	0.00	0.00

Notes pour le Baromètre de transparence :

* Les principaux exportateurs sont les pays qui exportent - ou dont on estime qu'ils exportent - des armes légères et de petit calibre ainsi que leurs pièces détachées, accessoires et munitions pour un montant d'au moins 10 millions USD au cours d'une année donnée. Le Baromètre 2011 comprend tous les pays relevant au moins une fois de la catégorie des principaux exportateurs pendant la période 2001-09.

** x indique qu'un rapport a été publié.

*** Le Baromètre évalue les informations fournies dans le *douzième rapport annuel* de l'UE, qui décrit les exportations militaires de ses États membres en 2009.

Système de notation

Le système de notation du Baromètre 2011 est le même qu'en 2010. Il fournit des seuils précis, nuancés et cohérents pour les diverses catégories présentées. Les sept catégories du Baromètre évaluent les délais de publication, l'accès et la cohérence du rapport (catégories i-ii), la clarté et le niveau de détail (iii-iv), ainsi que les précisions apportées sur les livraisons, les permis accordés et les permis refusés (v-vii). Pour de plus amples informations sur les règles de notation, voir <http://www.smallarmssurvey.org/weapons-and-markets/tools/the-transparency-barometer.html> (en anglais).

Notes explicatives

Note A : Le Baromètre se base sur le dernier rapport fourni par chaque pays relatif à ses exportations d'armements et mis à la disposition du public entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010.

Note B : Le Baromètre tient compte des rapports transmis par les pays au Registre de l'ONU entre le 1er janvier 2009 et le 12 janvier 2011 ainsi que les informations portant sur leurs exportations en 2009 communiquées au Comtrade de l'ONU avant le 31 décembre 2010.

Note C : Le fait que le Baromètre se base sur trois sources (les rapports sur les exportations nationales d'armes, les rapports transmis au Registre de l'ONU et les données douanières fournies à l'ONU) donne un avantage aux États qui publient leurs données selon les trois modalités, car les informations fournies à chaque fois se reflètent dans la notation. Cependant, une même information n'est jamais comptabilisée plus d'une fois.

Notes spécifiques sur les pays

1) La Serbie a publié en 2010 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait à des données de 2008. Pour la première fois, le pays est évalué sur une échelle de 25 points car il remplit désormais le critère de communication d'informations sur trois années consécutives, et peut ainsi potentiellement obtenir la totalité des points accordés dans la catégorie « accès et cohérence ».

2) Le rapport des États-Unis est divisé en plusieurs documents. Dans le cadre du Baromètre, le « rapport annuel américain » désigne le rapport soumis au département d'État en vertu de la section 655 relative aux ventes commerciales directes, et le rapport sur les ventes militaires à l'étranger préparé par le département de la Défense. Les rapports sont analysés ensemble en vue d'offrir une perspective globale de la transparence du gouvernement des États-Unis. À la date butoir, le département d'État n'avait pas publié le rapport sur les ventes commerciales directes de 2009. Par conséquent, les États-Unis sont évalués sur la base de leur dernier rapport, qui recouvre les activités de 2008.

3) À la date butoir, la République tchèque n'avait pas fourni de données relatives aux activités de 2009 au Registre de l'ONU. Par conséquent, le pays est évalué à partir de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

4) À la date butoir, la Finlande n'avait pas publié de rapport national concernant ses activités d'exportation d'armes en 2009. Par conséquent, le pays est évalué sur la base de son dernier rapport national, couvrant les activités de 2008.

5) Les auteurs ont pris connaissance du (premier) rapport national de la Pologne sur ses exportations d'armes en février 2011, après la date butoir d'évaluation. Quoique daté de 2010, le rapport n'a été publié sur le site Web du ministère des Affaires étrangères de la Pologne qu'en février 2011. Le rapport sera analysé dans le cadre du Baromètre 2012 si aucun autre rapport national n'est publié en 2011. Pour l'édition de 2011, la Pologne est évaluée à partir des informations transmises pour le Rapport annuel de l'UE.

6) À la date butoir, la France n'avait pas soumis de données au Registre de l'ONU pour ses activités de 2009. Par conséquent, elle est évaluée sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

7) Pour la première fois, le Monténégro est évalué sur une échelle de 25 points car il remplit désormais le critère de communication d'informations sur trois années consécutives, et peut ainsi potentiellement obtenir la totalité des points accordés dans la catégorie « accès et cohérence ».

8) À la date butoir, l'Autriche n'avait pas publié de rapport national concernant ses activités d'exportation d'armes en 2009. Par conséquent, elle est évaluée sur la base de son dernier rapport national, couvrant les activités de 2008.

9) Le Portugal a publié en 2010 un rapport national sur ses exportations d'armes, qui se limitait à des données de 2008. Jusqu'à l'an dernier, c'est l'Annuaire statistique de défense nationale du Portugal qui faisait l'objet d'une évaluation. Récemment, le Portugal a mis en ligne des rapports annuels sur les exportations d'équipements militaires. Le rapport le plus récent a été évalué pour l'édition 2011 du Baromètre de transparence et sera utilisé pour de futures éditions.

10) À la date butoir, le Canada n'avait pas publié de rapport national sur ses activités d'exportation en 2009. Par conséquent, le pays est évalué sur la base de son dernier rapport national, couvrant les activités de 2006. Le Canada n'avait pas non plus soumis de données sur ses activités de 2009 au Registre de l'ONU à la date butoir. Il a donc été évalué à partir du dernier rapport soumis, couvrant les activités de 2008.

11) Les auteurs ont pris connaissance du (premier) rapport national de la Croatie sur ses exportations d'armes en janvier 2011, après la date butoir d'évaluation. Quoique daté d'octobre 2010, le rapport n'a pas été publié sur le site Web du ministère croate des Finances, du Travail et des Entreprises, mais plutôt sur le site Web du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (SEESAC). Le rapport sera analysé dans le cadre du Baromètre 2012 si aucun autre rapport n'est publié en 2011. À la date butoir, la Croatie n'avait pas soumis de données au Registre de l'ONU sur ses activités de 2009. Par conséquent, le pays est évalué sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

12) La Hongrie est l'un des deux États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais elle fournit des informations pour le Rapport annuel de l'UE. À la date butoir, la Hongrie n'avait pas soumis de données au Comtrade de l'ONU sur ses activités de 2009. Le pays sera par conséquent évalué sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

13) À la date butoir, le Pakistan n'avait pas soumis de données au Registre de l'ONU pour ses activités de 2009. Par conséquent, il sera évalué sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

14) À la date butoir, la Turquie n'avait pas soumis de données au Registre de l'ONU pour ses activités de 2009. Par conséquent, elle sera évaluée sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

15) À la date butoir, les Philippines n'avaient pas soumis de données au Registre de l'ONU pour ses activités de 2009. Par conséquent, le pays sera évalué sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

16) Chypre est l'un des deux États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national, mais le pays fournit des informations pour le Rapport annuel de l'UE. À la date butoir, Chypre n'avait pas soumis de données au Registre de l'ONU pour ses activités de 2009. Par conséquent, le pays sera évalué sur la base de son dernier rapport, couvrant les activités de 2008.

17) Les Émirats arabes unis n'ont pas communiqué de données sur leurs activités en 2009 au Comtrade de l'ONU. Par conséquent, le pays est évalué sur la base des informations communiquées pour les activités de 2008.

18) L'Afrique du Sud n'a pas communiqué de données sur ses activités de 2009 au Comtrade de l'ONU. Par conséquent, le pays est évalué sur la base des informations relayées pour les activités de 2008.